

DOSSIER DE PRESSE 2025




Fost Plus accélère la transition vers une **gestion durable des matériaux d'emballages ménagers**.

L'asbl a été fondée en 1994 par les entreprises qui commercialisent des produits emballés, en vue d'assumer leur Responsabilité Élargie des Producteurs (aussi appelée l'obligation de reprise). Peu après sa création, elle a lancé la collecte sélective des matériaux d'emballages ménagers en Belgique avec l'introduction du sac bleu. Dans cette démarche visant à éviter que les emballages ne deviennent des déchets, le citoyen est un maillon essentiel.

Fost Plus:

- organise et finance la **collecte sélective, le tri et le recyclage des emballages ménagers**.
- collabore avec ses 5 000 membres à une **gestion durable des emballages** en encourageant une meilleure conception des emballages, en facilitant la transition vers des systèmes alternatifs tels que les emballages réutilisables et en proposant des solutions innovantes pour réduire la proportion d'emballages retrouvés dans les déchets sauvages.
- **innove dans la chaîne des emballages et de leur recyclage**. En tant que maillon central entre les autorités, les citoyens, la chaîne de recyclage et l'industrie, nous contribuons à boucler la boucle des matériaux en fournissant des conseils, des connaissances et des solutions.



97%

À l'heure actuelle, Fost Plus recycle 97 % des emballages ménagers mis sur le marché par ses membres. 70 collaborateurs dévoués s'engagent au quotidien pour avoir un impact positif sur la planète. Grâce à la collaboration, à la communication et à l'innovation, chaque citoyen et citoyenne devient un maillon de l'économie circulaire. Nous créons ainsi des chaînes de matériaux durables pour un environnement plus propre et un monde meilleur. Fost Plus s'est engagée dans une démarche visant à renforcer son rôle sociétal dans les années à venir.

Nos activités principales



1. Encourager le tri à domicile

Fost Plus vise à faciliter l'adoption des bons comportements grâce à des règles de tri uniformes et à une collecte en porte-à-porte pratique. Le premier sac bleu a fait son apparition dans les rues belges il y a 30 ans. Aujourd'hui, nous collectons **24,4 kg de PMC par personne et par an** (chiffre de 2023). Ces résultats placent la Belgique parmi les pays européens les plus performants en termes de recyclage des emballages ménagers.

2. Promouvoir la collecte hors du domicile

Notre but : trier les PMC à tout moment et en tout lieu ! En collaboration avec les organisations sectorielles, nos membres, les entreprises de traitement des déchets et nos partenaires, nous imaginons des solutions pour un meilleur tri partout. **26 000 tonnes de PMC ont ainsi été collectées auprès des entreprises** en 2023.

3. Recycler localement

Nous transformons les emballages en matériaux recyclés de haute qualité au plus près de chez vous. Avec **6 nouveaux centres de tri** et **6 nouveaux centres de recyclage**, Fost Plus multiplie sa capacité de recyclage et de tri en Belgique. **78 %** des matériaux collectés sont recyclés **sur le territoire belge**. En 2025, nous renforçons le surtri (tri en fin de chaîne de traitement) des résidus PMC afin de réinjecter plus de matériaux d'emballage dans l'économie circulaire.



Contact

Valerie Bruyninckx - Porte-parole
+32 2 774 48 32 - pr@fostplus.be



4. Lutter contre les déchets sauvages

Tout le monde veut vivre dans un environnement propre. Les déchets sauvages sont la première cause de nuisances aux yeux des Belges. Citoyens, entreprises et autorités locales sont du même avis. Mais ce problème n'est pas si simple à régler. Un changement de comportement durable et une approche systématique sur le terrain sont les seules pistes solides pour améliorer la propreté des espaces publics. Dans le cadre de l'extension de la Responsabilité Élargie des Producteurs, les entreprises entendent s'engager dans cette lutte encore plus activement.

5. Créer des emballages durables

Tout projet d'emballage durable commence par une réflexion poussée. Grâce à l'innovation dans la chaîne de recyclage des emballages et à la coopération des entreprises d'emballage, la part des **emballages non recyclables** est passée de **20 000 tonnes** en 2020 à **9 000 tonnes** en 2023. Fost Plus soutient en outre les entreprises avec une approche pratique basée sur la réutilisation, la prévention et la recyclabilité.

